



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DÉLIBÉRATION N° 48/2023/CACL

DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU VENDREDI 24 MARS 2023 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DES AIDES AUX OPÉRATEURS : OPÉRATION « AMANA » DE LA SIMKO A RÉMIRE-MONTJOLY.

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procurations : 10

Nombre de Conseillers Présents : 27
Date de la convocation : 17 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-quatre mars à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monique AZER – Serge BAFAU – Dominique BERTONI – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON – Albanie CIPPE – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR – Corine DIMANCHE – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX – Serge FELIX – Sandrine JACQUES – Elaine JEAN – Roland LOE-MIE – Phong LY – Yolande MILZINCK-CINCINAT – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT BOULARD – Hélène SERVIUS – Corinne SIGER – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Patricia VICTOR

PROCURATIONS (10) : Gilles ADELSON **donne procuration** à Monique AZER – Ruth BIDIOU-CEPRIKA **donne procuration** à Louis-Mike CALUMEY – Pascal BRIQUET **donne procuration** à Xavier CLERVAUX – Anne-Michèle ROBINSON **donne procuration** à Daniel CASTOR – Eliodore TORVIC **donne procuration** à Corinne SIGER – Sandra TROCHIMARA **donne procuration** à Serge SMOCK – Teed GASPARD **donne procuration** à Elaine JEAN – Louis-Mike CALUMEY **donne procuration** à Patricia VICTOR – Christian FAUBERT **donne procuration** à Serge BAFAU – Hélène PAUL **donne procuration** à Thierry ELIBOX

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Philippe CHAMBRIER – Eugène EPAILLY – Nestor GOVINDIN Farah KHAN-GRISSET – Patrick LECANTE – Chester LEONCE – Mickaël MANCEE – Tineffa NAISSO – Marie-Laure PHINERA-HORTH – Axel RINO – Magali ROBO - Julner BELIZAIRE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Yahya DAOUDI

37 POUR	Monique AZER – Serge BAFAU – Dominique BERTONI – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON – Albanie CIPPE – Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR – Corine DIMANCHE – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX – Serge FELIX – Sandrine JACQUES – Elaine JEAN – Roland LOE-MIE – Phong LY – Yolande MILZINCK-CINCINAT – Claude PLENET – Stéphanie PREVOT BOULARD – Hélène SERVIUS – Corinne SIGER – Rolande SILEBER – Serge SMOCK – Patricia VICTOR Gilles ADELSON – Ruth BIDIOU-CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Anne-
---------	--

	Michèle ROBINSON – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Teed GASPARD – Louis-Mike CALUMEY – Christian FAUBERT – Hélène PAUL
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article L 441-1-5 ;

Vu l'article 1^{er} du décret-loi du 25 juin 1934 relatif aux subventions aux sociétés privées ;

Vu l'article 1^{er} du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL relative à la modification des statuts de la CACL ;

Vu la Délibération N° 31/2020/CACL relative à l'adoption du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 ;

Vu la Délibération N° 90/2021/CACL approuvant le règlement des aides à l'habitat de la CACL ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Habitat et Aménagement de l'espace communautaire » du 13 mars 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité du lundi 20 mars 2023 ;

Considérant que les orientations du Programme Local de l'Habitat sont respectées ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1^{ER}

De prendre acte du Rapport N° 48/2023/CACL portant sur l'approbation des aides aux opérateurs : Opération « Amana » de la SIMKO à Rémire-Montjoly (ZAC écoquartier Georges OTHILY).

ARTICLE 2

D'approuver l'octroi d'une subvention d'un montant de **45 000 € (quarante-cinq mille euros)** à la SIMKO pour la construction de **18 (dix-huit) Logements Locatifs Très Sociaux (LLTS)** dont :

- ✿ 6 (six) T2 ;
- ✿ 6 (six) T3 ;
- ✿ 5 (cinq) T4 ;
- ✿ 1 (un) T5.

ARTICLE 3

D'affecter le versement de la subvention d'un montant de **45 000 € (quarante-cinq mille euros)** à la SIMKO.

ARTICLE 4

D'autoriser le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

ARTICLE 5

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 24 mars 2023.

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK